



À voir

1 La stèle de la Pavée

Monument commémorant les violents combats menés du 5 au 10 août 1944 par les soldats du 1er et du 3ème Bataillon de la 3ème division de l'infanterie britannique. Le monument rappelle aussi que le Caporal Sidney Bates fit preuve, à cet endroit, d'une bravoure et d'un esprit de sacrifice qui lui valurent la Victoria Cross à titre posthume. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de retrouver dans ce secteur des traces de cet épisode.



2 L'église de Burcy et ses chauves-souris

A environ 1,3km au nord du parcours. Remarquable par sa charpente cintrée, son retable, ses pierres tombales, son porche (bancs de pierre), son Maître-autel (décor baroque). Une zone Natura 2000 est en cours de constitution à Burcy. En effet, une colonie de chauve-souris reproductrice qui rassemble 150 à 200 femelles adultes de l'espèce Myotis Myotis ou Grand Murin a investi les combles de l'église! Ce qui fait des combles de l'église de Burcy un site d'importance majeure pour la reproduction de cette espèce d'intérêt européen en Basse-Normandie.

3 La ligne ferroviaire Paris-Granville

Elle fut ouverte le 4 juillet 1870. Selon la table d'horaires de 1906, si vous partiez de Paris à 6 h 45, vous arriviez à Viessoix à 14 h 36, après vous être arrêté dans 22 gares ! La voie a été doublée entre 1912 et 1914 puis redevenue unique dans les années 90. Si la ligne est toujours en service, la gare de Viessoix n'est plus utilisée.



Balisage

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



Météo : 3250

En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire

Square de la Résistance, Vire

14500 VIRE NORMANDIE

+33 (0)2 31 66 28 50

contact@paysdevire-tourisme.fr

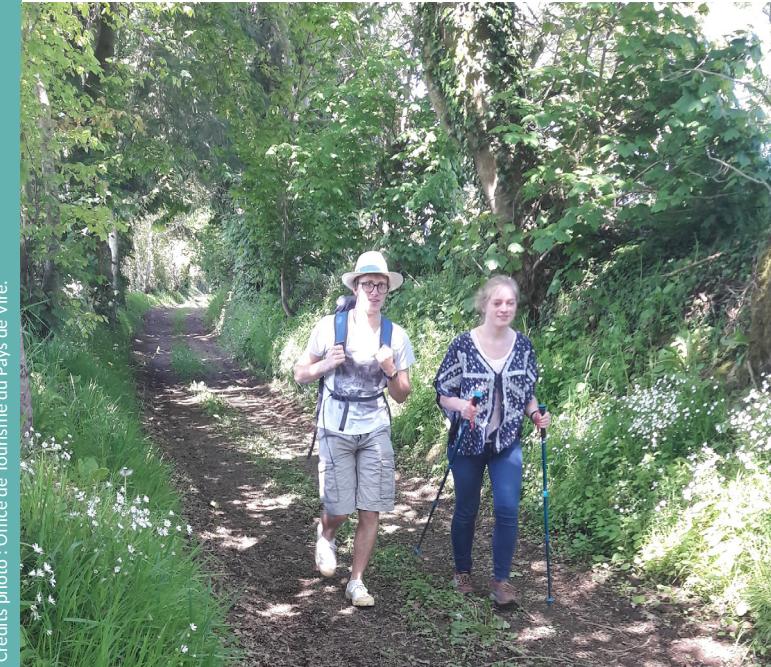
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Le Pays de Vire
Collines de Normandie

Chemins de fer et de terre

Pratiques autorisées :



Crédits photo : Office de Tourisme du Pays de Vire.

Départ de Viessoix

Parcours facile - 10,3 km - 2h45 à pied

Dénivelé : 215 m - route : 43 %



Le parcours

- D** Du parking de la salle des fêtes, rue des Normons à Viessoix, gagner à gauche au carrefour. Emprunter la *rue de la Jouberie* à droite.
- 1** À la sortie du bourg, laisser le chemin à droite et prendre un peu plus loin celui de gauche le long de la ferme. Traverser la D512 avec prudence et au premier croisement de chemins, prendre celui de droite.
- 2** Au second croisement, prendre celui de gauche et traverser la D303 en empruntant la route légèrement à droite vers le lieu-dit Pavée. Tourner dans le chemin à gauche, derrière une stèle.
- 3** Au débouché d'une route, oblier à gauche, puis laisser une desserte agricole à gauche. Au carrefour suivant, prendre la route à gauche et passer *le Coisel*. Tourner à droite sur une route vers *la Grange des Champs*. Au sommet de la côte, prendre la route à gauche et accéder au premier chemin à droite.
- 4** Passer sur le pont de chemin de fer et bifurquer aussitôt à gauche sur un chemin qui longe la voie ferrée. Laisser un chemin carrossable à droite et continuer sur la route en face. Passer *la Michellerie* et au croisement de *la Bijude*, prendre une ancienne voie romaine à droite qui se transforme en chemin de terre.
- 5** Au croisement de chemins, prendre à gauche, puis traverser avec vigilance la D512 vers *la Ritière*. À ce hameau, tourner à gauche et enfiler le chemin en face qui mène aux abords de *la Duverie*. Contourner le hameau par la gauche et rejoindre le chemin en face. Franchir un ruisseau.
- 6** Au croisement de chemins, tourner à gauche. Le chemin bifurque à gauche juste avant la voie ferrée. Au cédez-le-passage, emprunter à droite avec prudence la D512 en utilisant le sentier sur le bas côté, après le passage sous le pont. Prendre à droite vers Rully, la D311 (*rue de l'Eglise*) et à gauche la *rue des Jardins* pour rejoindre le point de départ.

